



**PRÉFÈTE
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Contrat territorial d'accueil et d'intégration d'Annonay

Conseil municipal

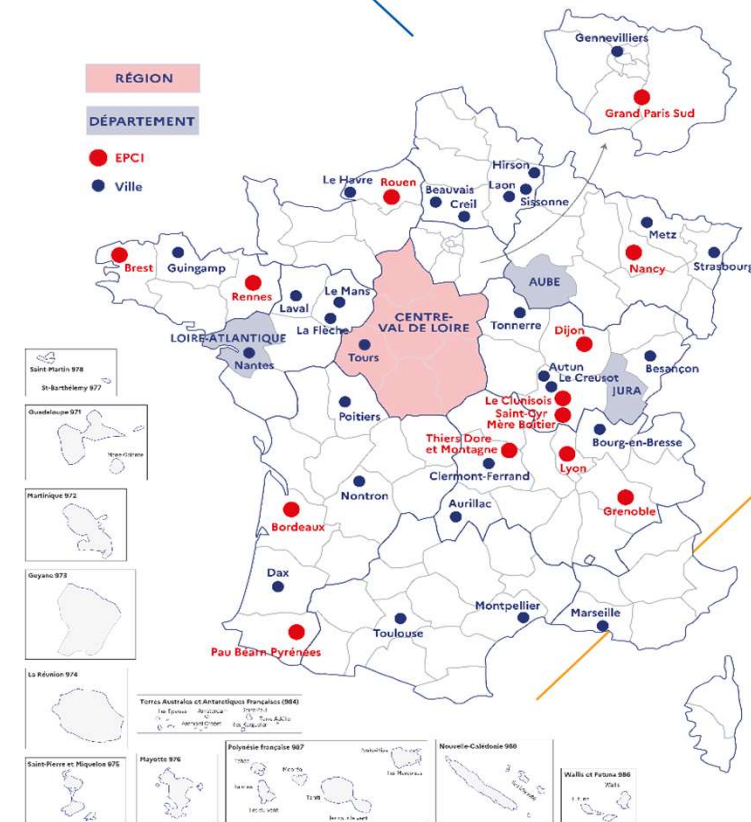
Jeudi 28 novembre 2024

1

**TERRITOIRES
d'INTÉGRATION**

Les CTAI, quelques rappels

- Un dispositif de **contractualisation entre l'État et les collectivités territoriales** pour accompagner et soutenir la mobilisation des compétences de ces dernières, en faveur de l'intégration des étrangers primo-arrivants dont les Bénéficiaires de la protection internationale (45 CTAI et 118 partenariats en 2023).
- **Au moins deux axes d'interventions** dont l'axe logement comme axe obligatoire.
- **Articulation** avec les autres dispositifs de la politique nationale d'intégration et **complémentarité** avec les autres politiques publiques (stratégie hébergement, politique de la ville...).
- **1^{er} CTAI en Ardèche**, déploiement progressif sur les villes moyennes.



TERRITOIRES
d'INTÉGRATION

Le CTAI d'Annonay, premier CTAI en Ardèche

- **Objectif : 1 CTAI signé en Ardèche en 2024, volonté d'Annonay de s'engager dans la démarche**
- 27 mai 2024, lettre d'intention du maire d'Annonay à la préfète de l'Ardèche
- 21 juin 2024, 1ère réunion plénière et premier diagnostic avec les partenaires du champ de la solidarité et de l'insertion
- Travail partenarial pour affiner le diagnostic et les propositions d'actions
- 2 septembre 2024 : 2ème réunion plénière pour finaliser le contenu du contrat

TERRITOIRES
d'INTÉGRATION

Le CTAI d'Annonay, éléments de diagnostic

- **21 % des signataires de Contrat d'intégration républicaine en Ardèche habitent à Annonay.**
- **Le nombre de signataires de CIR et de BPI est en augmentation :**
- En 2022, 51 signataires de CIR à Annonay (67 % au motif familial et 16 % de BPI)
- En 2023, 92 signataires à Annonay (43,5 % au motif familial et 30,5 % au motif asile)
- 56,5 % se voient prescrire une formation OFII de niveau A1 (apprentissage du français) et 87 % maîtrisent ce niveau en fin de formation
- 91 % ont été scolarisés à l'étranger et 75 % ont déjà exercé une activité professionnelle
- **Le programme AGIR qui accompagnait 45 BPI sur Annonay va se resserrer sur les publics les plus vulnérables.**
- **Les besoins identifiés : FLE, FLE pro et préparation à l'emploi, mobilité, numérique, accès aux droits et notamment logement.**

TERRITOIRES
d'INTÉGRATION

Le CTAI d'Annonay, les actions proposées

Action 1 : Coordination, animation et développement du CTAI

→ Suivi des actions et coordination du CTAI en lien avec les partenaires, approfondissement du diagnostic et identification de projets nouveaux.

Action 2 : Lever les freins à l'emploi Renforcement CTAI du Parcours Ô 7 Lieux

→ Lever les freins à l'emploi en développant la maîtrise du français, la compréhension des codes socio professionnels ainsi que la mobilité des bénéficiaires sur Annonay.

5

Action 3 : Réussir son parcours d'intégration par la langue française et les valeurs de la République

-> ateliers langue française, parcours citoyen, accompagnement social, accompagnement des parents dans la compréhension de la scolarité de leurs enfants, accès au sport, aux activités artistiques et culturelles

Action 4 : Accompagnement social global, accès et maintien dans le logement

-> accompagnement dans les démarches administratives, accès et le maintien dans le logement, l'accès à la santé

TERRITOIRES
d'INTÉGRATION

Le CTAI d'Annonay, les subventions

L'enveloppe financière allouée pour le CTAI d'Annonay sera répartie de la façon suivante

- Action 1 coordination – CCAS -> coût 7840€ - subvention 3000€
- Action 2 parcours O 7 lieux – Nouvelle Donne -> coût 44 000 – subvention 9000€
- Action 3 parcours intégration – Cap Solidaires -> coût 27 000€ - subvention 12 000€
- Action 4 accompagnement global - CCAS -> coût 6400€ - pas de subvention car valorisation droit commun

6

Cette enveloppe sera versée au CCAS puis répartie entre les porteurs d'action de cette année: CCAS, Nouvelle Donne et Cap Solidaires.

TERRITOIRES
d'INTÉGRATION